Bilan annuel du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

Établissement : Jonathan-Wilson

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Annuellement, le conseil d'établissement procède à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école.

Notre plan de lutte a été adopté par le conseil d'établissement le (8 juin 2026 CÉ-25/26-421).
Vous trouverez **la version intégrale** sur notre site Internet (https://jonathanwilson.ecoleouestmtl.com/plan-de-lutte/).

Actions réalisées en 2025-2026	Impacts de nos actions
Mise à jour du nouveau modèle de plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Harmoniser les pratiques et la compréhension commune de tous.
Impliquer des élèves du 3e cycle pour faire la promotion du bien-être sur la cour et la modélisation des jeux coopératifs.	Réduire les conflits et les gestes de violence sur la cour d'école.
Miser sur une surveillance active aux récréations (Ratio, dossards, émetteurs).	Réduire les écarts de conduites et assurer un environnement sécurité et bienveillant.
Offrir de la formation et du soutien au service garde et au service de dîner.	Réduction des écarts de conduite et meilleures interventions de la part du personnel de soutien.

Bilan annuel du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

Poursuivre le programme d'habiletés sociales universelles (SCP Jonathan-Wilson)	Nous avons terminé l'année sans palier 3 dans notre pyramide SCP.
Poursuivre le programme d'habiletés sociales en sous-groupe ou individuelle avec le niveau 2 (Coup de pouce)	Aide les élèves de paliers 2 à travailler sur leurs défis comportementaux.
Faire l'enseignement explicite des comportements par les plans de leçon et les pratiques SCP	Amélioration des bons comportements au sein de l'école.
Miser sur l'émulation pour encourager le bon comportement : individuelle/ de groupe/ école	Amélioration des bons comportements au sein de l'école.
Animer des ateliers avec le SPVM (Gang de choix, Sexto, intimidation)	Sensibiliser les élèves aux choix qu'ils font et les conséquences qui en découlent,
Enseigner explicitement les jeux coopératifs.	Diminution des conflits lors des jeux
Animation des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales des élèves; ***Tout au long de l'année selon la planification des apprentissages de chaque niveau***	Amélioration de la connaissance de soi, de l'autre et de l'environnement. Amélioration du climat de classe Suivi à effectuer à l'automne 2026
Intégration de nouveaux éléments dans le code de vie éducatif liés au civisme et à l'utilisation du cellulaire;	Amélioration du respect envers les adultes de l'école. Aucun appareil électronique sur le terrain de l'école.
Passation des sondages Santé et bien-être (QSVE-BE) aux élèves et aux membres du personnel; ***Mars- Avril 2026***	Avoir un portrait pour mettre à jour le PLVI Mettre en place des actions en lien avec les résultats

Actions prévues pour 2026-2027
➢ Vidéos de modélisation des bons comportements par les élèves dans la cour d'art dramatique et diffusé par la suite. ➢ Formation au service de garde sur la surveillance active. ➢ Maintien et bonification de toutes les actions entreprises cette année.